L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 AVRIL 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 13 AVRIL 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Storn & Co., deux beaux mules d'ouvrage, harnais, voitures et bandoquins.

Par Pinsle J. Spear, au No 50 rue Marville, entre Chartres et Passage de la Bourse, grand et bel assortiment de meubles.

Par S. Guinault, au coin des rues St-Antoine et Clothilde, fonds de groceries.

L'existence de la Nouvelle-Orléans et la Fièvre Jaune.

En revenant sur ce sujet nous répétons que nous ne faisons la guerre ni aux opinions, ni aux hommes, mais seulement à un système. La raison d'être de la Nouvelle-Orléans, c'est son commerce. Or, par sa situation géographique, cette ville devrait forcément commander tout le trafic d'échange avec les pays que la quarantaine a pour objet de mettre en interdit. En admettant que le bureau de santé parvienne à faire la démonstration, chimérique selon nous, qu'il a entreprise, c'est-à-dire à prouver qu'avec une quarantaine stricte, équivalant au non intercourse, la Nouvelle-Orléans n'aura plus la fièvre jaune, il en tirera nécessairement la conclusion qu'il faut appliquer le système d'une façon continue, c'est-à-dire à perpétuité, d'où la conséquence que la Nouvelle-Orléans devra renoncer à jamais à trafiquer avec tous les pays baignés par le golfe et avec l'Amérique du Sud. En d'autres termes, nous qui fournissons autrefois du café à tous les Etats-Unis, nous devrons tirer le café nécessaire à notre consommation des ports du Nord; il en sera de même pour les autres produits de la Havane, du Mexique, des Antilles et de l'Amérique centrale et du Sud.

Ce ne sera pas tout. Notre port désuetd par les navires ou steamers qui voudraient y chercher un fret de retour après avoir déchargé leurs cargaisons aux Antilles, verra son commerce d'exportation décroître. Engagera-t-il du côté de l'intérieur ce qu'il aura perdu au dehors? C'est là un point douteux, car notre marché ne pourrait lutter avec ses concurrents pour la vente des articles de consommation que si le développement de son débouché lui permettait d'accorder aux acheteurs les mêmes avantages de prix et les mêmes facilités de paiement que ceux qu'offrent les autres places.

En posant bien les conditions d'existence de notre ville comme plaque de commerce, il nous semble évident que lui ferait la plus grande partie de son commerce extérieur, c'est lui faire subir une amputation à laquelle elle survivra difficilement. Quand une ville est située sur la limite des tropiques et soumise partiellement aux influences d'un climat tropical, elle doit subir les conditions de sa situation, c'est-à-dire qu'elle doit s'attendre à des visites périodiques d'une maladie tératologique à son climat. Tout ce qu'elle peut et doit faire, c'est de combattre la maladie par des moyens hygiéniques et thérapeutiques.

Vouloir lui fermer la porte dans la supposition que la maladie est importée, c'est arrêter la vie commerciale sans laquelle la ville n'a plus de raison d'être.

Ainsi, que la maladie soit importée ou non, nous soutenons que tout système de quarantaine qui tend à supprimer le commerce doit être aboli. A plus forte raison cela doit-il être, s'il n'est pas prouvé que la maladie importée soit la cause des épidémies. Cette preuve selon nous, n'a jamais été fournie. Il est impossible d'attribuer l'épidémie de 1878 qui a débuté fin juillet aux prétendus cas qui auraient été importés par l'*Emily Reader* à la fin de juin.

Les preuves contraires abondent. Au cas du *Plymouth*, que nous citions récemment, et à ceux qu'en rappelle notre érudit correspondant de la haute St-Louis, le Dr Délery, nous pourrions en ajouter des centaines. Nous nous contenterons de mentionner deux ou trois exemples frappants.

Le savant docteur Bennet Dowler s'exprime ainsi dans ses mémoires :

Si les Etats-Unis avaient essayé d'imaginer une expérience sur une vaste échelle pour vérifier si la fièvre jaune peut être propagée par des navires et des armées, il n'aurait pas complété son but plus efficacement qu'il ne l'a fait pendant la guerre du Mexique. En 1846, 47 et 48, cette maladie existait à Tampico et à Vera Cruz et avait sévi à la Nouvelle-Orléans en 1847. Les troupes et le matériel de l'armée, quittant la Nouvelle-Orléans pour Vera Cruz et Vera Cruz pour l'intérieur du Mexique, n'ont pas manifesté elles-mêmes de la fièvre jaune et n'ont pas répandu le contagion dans les villages et les campagnes. En 1848, des milliers de soldats se rapatriaient en juin, par le Vera Cruz, où la fièvre jaune existait, et en arrivant à la Nlle-Orléans, en juillet et août, quelques-uns seulement succombaient, sur les 15,000 qui restaient à la Nouvelle-Orléans et dans ces environs pendant un certain temps, sans contagion aucune, à la ville par le moyen de leurs effets, du matériel de l'armée ou de leurs personnes. Des milliers d'hommes restèrent là, sans être mis en quarantaine, pendant un certain temps dans la ville et en partirent pour retourner dans leurs foyers respectifs, traversant des villages et des campagnes sans y avoir communiqué la maladie à qui que ce soit. Ainsi, il y eût 50,000 expéditions, à l'Tampico, à Vera Cruz et à la Nlle-Orléans, établissant que la fièvre jaune n'est pas propagée bien qu'il n'y ait aucune restriction de quarantaine.

Le même auteur cite l'exemple de la ville de Natchez qui, après avoir été en proie à la terrible épidémie de 1853, établit une quarantaine très stricte en 1854 et crut avoir trouvé une sauvegarde parce qu'aucun cas ne fut rapporté en avant cette année, mais qui, malgré les mesures prétentieuses en 1855, subit les atteintes de l'épidémie en dépit de sa quarantaine.

Enfin, nous rappellerons que la quarantaine ne fut plus stricte que lorsque fut connue la Nouvelle-Orléans depuis le blocus en 1861 jusqu'en 1864. Cela n'empêcha pas la fièvre jaune, qui n'avait en aucune connexion avec des ports suspects, d'apparaître 91 cas de fièvre jaune, dont 57 ont succombé par la mort.

Il faut tenir [illegible] que peut-être [illegible] les [illegible] climatériques, que certaines conditions climatériques théâtrales à cet égard l'engendrent dans les pays tropicaux. On ne peut guère expliquer les épidémies que par l'intensité et la durée des conditions démocratiques ambiantes.

Quant à l'inefficacité des quarantaines on n'en trouvera pas de preuve plus concluante que la marche et le développement de la dernière épidémie à la Nlle-Orléans. Il n'y avait aucune quarantaine entre les diverses parties de la ville. Comment se fait-il que certaines parties aient été épargnées et que d'autres aient été atteintes qu'au bout de trois mois? Les communications journalières, les rapports entre les quartiers et les foyers d'infection, le mouvement sur les débouchés qui [illegible] de l'intérieur et de la région [illegible] de l'épidémie à la Nouvelle-Orléans, ou bien encore, ont-elles fonctionné de quelque manière? Non, rien de tout cela. Le mal est la résultante très spéciale de certaines lignes de conditions, et ne se sont [illegible] [illegible] [illegible]